



pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES : TOUS ENGAGÉS CONTRE LE HARCÈLEMENT

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PHARE ?

Un plan de prévention du harcèlement
à destination des écoles, des collèges
et des lycées, fondé autour de 5 piliers :

1. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
2. **Former** une communauté protectrice autour des élèves.
3. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
4. **Associer** les parents et les partenaires de l'École au déploiement du programme.
5. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.



3 NIVEAUX DE LABELLISATION PHARE

Niveau 1 Engagement

pHARe1

LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES SIGNENT UNE CHARTE DANS LAQUELLE ILS :

- constituent une **équipe ressource** de 5 personnels (en circonscription pour les écoles), en charge de l'application du protocole national de traitement des situations de harcèlement, qui suivra la formation proposée par l'académie ;
- mettent en place un **atelier de sensibilisation** pour les parents d'élèves ;
- participent à un **temps fort de prévention** au cours de l'année scolaire ;
- organisent **10 heures annuelles d'apprentissage** pour les élèves du CP à la terminale ;
- forment une **équipe d'élèves-ambassadeurs** dans les collèges et les lycées (minimum 10 élèves).



Niveau 2 Aprofondissement

pHARe2

EN COMPLÉMENT DES ACTIONS DE NIVEAU 1, LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES :

- organisent un **2^e temps fort de prévention** au cours de l'année scolaire.

Niveau 3 Expertise

pHARe3

EN COMPLÉMENT DES ACTIONS DE NIVEAUX 1 ET 2, LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES :

- organisent un **3^e temps fort de prévention** au cours de l'année ;
- s'engagent dans un **processus d'amélioration du climat scolaire**.



**UNE PLATEFORME DIGITALE OUVERTE
À TOUS LES PERSONNELS
DE L'ÉDUCATION NATIONALE :**

- avec des **ressources pédagogiques** pour les séances de sensibilisation des élèves et de leurs parents ;
- avec des **outils de pilotage** pour les directeurs d'école et les chefs d'établissement.

**LES TEMPS FORTS
DU PROGRAMME**

**LA JOURNÉE NATIONALE
NON AU HARCÈLEMENT**

- Le premier jeudi qui suit les vacances d'automne (ou un autre jour de l'année au choix de l'établissement)

LE PRIX NON AU HARCÈLEMENT

- Un travail collectif à conduire au 1^{er} trimestre pour favoriser l'émergence d'une cohésion de groupe dès le début de l'année scolaire

LE SAFER INTERNET DAY

- Une journée consacrée aux bonnes pratiques numériques, au mois de février

TOUS ACTEURS DE LA RÉUSSITE DU PROGRAMME

DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

Une communauté protectrice engagée dans la mise en œuvre du programme Phare :

- des équipes locales formées au repérage et à la prise en charge des situations ;
- des élèves ambassadeurs dans les collèges et les lycées, acteurs de la prévention et lanceurs d'alertes ;
- des personnels, des parents et des partenaires sensibilisés.

AU RECTORAT

Un comité de pilotage du programme présidé par le recteur avec au moins 2 superviseurs académiques en charge de l'organisation de la formation des équipes ressources.

AU NATIONAL

- Une équipe en charge de l'animation du réseau des superviseurs et des 400 référents harcèlement, au sein de la mission de la prévention des violences en milieu scolaire ;
- une ligne de soutien aux victimes de harcèlement et de cyberharcèlement, le 3018 :

Numéro d'appel national

→ 3018



Plateforme nationale
pour le harcèlement
et le cyberharcèlement

Service et appel gratuits

NON AU HARCÈLEMENT

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr